

Le service national universel, quelle volonté pour la France ?

Cercle de réflexion G2S - n°21

GDI (2S) Jean-Claude ALLARD

Publié le 08/03/2018

L'Armée de Terre dans la société

Le GDI (2S) Jean-Claude ALLARD estime quant à lui que le SNU est une mauvaise réponse aux maux de notre jeunesse. Embrassant largement les actions à mener, pour lui « l'école est le combat premier ».

avec la création d'une commission de haut niveau ⁽¹⁶⁾, pour une expérimentation en 2019, et une étude du Parlement. Pour l'instant, seul les attendus et objectifs de la proposition de La République en Marche, repris en partie par les communications officielles, sont connus et étayent ici la réflexion ⁽¹⁷⁾.

Leur étude conduit à s'interroger sur le contenu de l'analyse de la société, de la jeunesse et des capacités des forces armées qui ont pu conduire à la proposition d'un SNU. Une proposition qui pourrait détourner le regard des problèmes réels et ne pas être totalement dans l'esprit de la révolution voulue par le président de la République qui écrivait « L'armée [...] n'est pas la modalité naturelle d'encadrement de la jeunesse ⁽¹⁸⁾ » et « l'École est le combat premier ⁽¹⁹⁾ ». Il comporte pour cela des risques politiques.

Quels maux veut soigner le SNU ?

Le projet de campagne, non inclus dans le manifeste « Révolution ⁽²⁰⁾ », voire même curieusement déphasé par rapport à ce texte, affirme que le SNU doit être « encadré par les armées et la gendarmerie nationale » et en définit les objectifs et les méthodes.

À les lire, il semble loisible de s'interroger sur la nécessité de dépenser quelques milliards ⁽²¹⁾ pour « apprendre les gestes qui sauvent », « faire un bilan de l'état de santé », avoir une « expérience de vie en collectivité tous milieux sociaux confondus », pour des adultes de 18 ans révolus, ayant passé ensemble un minimum de 13 années dans les

salles de classe, les cours de récréation et entre les mains de la médecine scolaire.

Pour la « discipline et l'autorité », comment cet exercice d'un mois, pour des adultes qui ont intériorisé 18 ans d'une expérience personnelle de la République, pourrait-il changer leur mentalité ?

Quant à « détecter les difficultés scolaires », ou dispenser « une formation militaire élémentaire », incluant la connaissance « des priorités stratégiques du pays et des grandes problématiques de sécurité » et vouloir développer les « activités physiques et sportives », l'on ne peut que s'étonner d'avoir à créer une structure ad-hoc, pour régler tout cela en un mois, dans un pays où l'enseignement, obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, est dispensé par un secteur public représentant une force de plus d'un million de personnes compétentes et un budget de plus de 147,8 Mrds € (sans compter l'enseignement privé, consulaire et d'entreprise) disposant, a priori, de tous moyens d'enseignement, de contrôle et d'évaluation de compétences intellectuelles et physiques.

Quand agir ?

La jeunesse est belle, dynamique, intelligente. Elle est donc capable, et elle mérite, de comprendre tout cela au plus tôt dans ses parcours de scolarisation, socialisation et citoyenneté.

Mais elle est aussi délinquante (environ 217 000 mineurs impliqués dans des affaires pénales en 2015, chiffre à peu près stable depuis plusieurs années²² dont 70 % ont entre 14 et 17 ans). Elle a aussi des tendances au matricide (18 500 signalements de radicalisation selon le ministre de l'intérieur, dont 16 %, soit 2 960, adolescents). Il apparaît donc qu'il faut se préoccuper de l'éducation citoyenne de la jeunesse au plus tôt. Entrer dans la délinquance, ou la radicalisation islamiste à 14 ans, c'est ne pas avoir eu les bases de la vie en société avant. Y entrer plus tard, c'est aussi ne pas avoir eu tout au long de son enfance et adolescence cette architecture civique et morale qui ouvre les voies de la citoyenneté et de la laïcité, qui accepte le religieux, mais dans la sphère privée.

Si on laisse tout cela en jachère, il s'agit alors de s'interroger sur notre responsabilité dans les chiffres cités plus haut. Et, en corollaire, sur notre capacité à faire adhérer à ces objectifs, en quatre semaines de 35 heures²³, des adultes. Et par voie de conséquence, à se demander, avec Renan, si cette adhésion ne doit pas d'abord être « un plébiscite de tous les jours », dont on ne peut écarter des adolescents, sans afficher un certain mépris à leur encontre et préparer de lourdes menaces pour la société future qu'ils formeront.

Quant au lien armées-nation qu'il s'agirait de « renforcer », le baromètre de la confiance politique 2017²⁴ nous apprend que le taux de confiance de la population dans les armées est de 82 %. Le risque n'est-il pas plutôt d'entraîner les armées vers une charge inadaptée pour elles et de leur faire perdre leur aura ?

Les risques politiques

Il y a d'indéniables avantages au SNU. Il permet une communication politique immédiate sur le thème de l'autorité retrouvée de la République. Confié aux armées, il fonctionnera bien, quelles que soient les difficultés matérielles. Et l'affichage volontariste de ces succès occultera les problèmes de cohésion nationale non résolus.

Mais, la véritable question est de savoir combien de temps durera cette perception positive face aux mouvements de fond négatifs qui se déclencheront à

l'interprétation inéluctable de la réalité du concept du service national universel.

Si, face au délitement de la sécurité, au non-respect de la laïcité, à la détérioration du vivre ensemble, au rejet du sentiment national, la République se replie sur un SNU ; si elle ne cherche pas d'abord et sans détour à réinvestir les espaces géographiques, sociétaux et mentaux dans lesquels son autorité, politique, administrative et morale est bafouée ; alors, ce projet pourra être perçu comme une acceptation tacite de la fracture nationale et de la nuisance de ses instigateurs.

En somme, une démission.

Par ailleurs, le contenu du SNU pourrait ouvrir la voie à un vaste mouvement de rejet de la part des familles. Ne pourraient-elles pas voir du cynisme dans ce constat, pourtant très courageux, des carences en matière d'éducation, d'instruction (illettrisme) et de la nécessité des bilans de santé, seulement suivi d'une promesse de ne les traiter que dans un court créneau d'un mois à l'âge adulte ?

Quant à la jeunesse, une grande partie d'entre elle n'en viendrait-elle pas à rejeter des enseignements, somme toute assez triviaux, déjà reçu et compris, alors qu'elle est en phase de transition vers une carrière professionnelle ?

Au fond, si la République se manifestait quotidiennement, dans sa bienveillante plénitude et dans son autorité légitime, sur l'ensemble de son territoire et auprès de chacun de ses citoyens, ferions-nous aujourd'hui le constat du délitement de la

« cohésion sociale » ? Reconnaître l'autorité de la République et la respecter pendant les quatre semaines du SNU, certes mais avant et après ?

Aujourd'hui, s'agit-il de rallier des millions de Français à une citoyenneté partagée et fraternelle ou d'enfermer la République et sa jeunesse dans le huis clos d'un SNU de quatre semaines ?

Alors que faire ?

« Oui, la France est volonté ⁽²⁵⁾ »

S'inscrire pleinement dans la dynamique qui a poussé la Nation à rallier le projet politique de renouvellement qui lui a été proposé. Cette dynamique doit inspirer un projet plus ambitieux, plus complexe, mais plus prometteur selon les grandes lignes suivantes.

1. Reprendre l'appréciation de situation stratégique dans une démarche holistique

La construction de l'adhésion à la République suppose de conduire une analyse détaillée de l'état de notre société, de porter un regard critique sans concession sur nos actions, d'avoir une réelle ambition à faire partager par la totalité de la population.

Analyse détaillée de notre société : reprenons pied dans le réel et conduisons d'abord une appréciation de situation en gardant en tête cette admonestation pour éviter toute erreur d'analyse : « Peu à peu le réel s'éloigne. Le monde du pouvoir bâtit des constructions imaginaires ⁽²⁶⁾ ».

Regard critique : réfléchir à cette phrase écrite par un officier en 1932 « Notre temps est

dur pour l'autorité. Les mœurs la battent en brèche, les lois tendent à l'affaiblir ⁽²⁷⁾».

Ambition : comprendre comment les armées construisent autorité et discipline. Lisons cet ouvrage : « Commandement et fraternité, l'exercice de l'autorité dans l'armée de terre (28)».

Il met en avant les piliers de l'autorité et de la discipline librement consentie : « Le sentiment d'appartenance à une communauté humaine fière d'elle-même et confiante dans son aptitude ; le sentiment d'une forte responsabilité individuelle et collective vis-à-vis des camarades, des chefs, de l'armée, de la Nation ».

Restituer ces deux conditions de ce « plébiscite de tous les jours²⁹ » qui fait la Nation, cela se construit et s'entretient tout au long d'une vie et ne s'impose pas en quatre semaines à des adultes. Il faut rendre sa fierté à notre communauté toute entière et développer le sentiment de responsabilité.

2. Faire vivre l'existant et appliquer la méthode du « retour d'expérience » des militaires

Pour enrayer la décomposition de la cohésion républicaine, conséquence des comportements inciviques, délinquants, communautaires et radicaux, touchant une proportion toujours plus grande des adolescents et jeunes adultes, c'est l'éducation à la citoyenneté, entreprise au plus tôt et appliquée quotidiennement dans la durée que la République doit consolider et soutenir avec détermination. C'est tout le sens de multiples textes législatifs et ministériels³⁰ et de plans « citoyens ».

La question première est de s'interroger sur la capacité des institutions responsables à remplir leurs missions, à faire le diagnostic de leurs besoins et à les soutenir, politiquement et en termes de voies et moyens.

L'existant, c'est d'abord l'école, et la volonté du Président affirmant : « L'école est le combat premier ». L'école est investie par la loi de la responsabilité de dispenser tous les savoirs. Si nous jugeons que les résultats ne sont à ce jour pas probants, faisons un exercice de retour d'expérience et corrigeons immédiatement les points faibles.

Le ministre de l'Éducation nationale s'y emploie. Il nous demande la confiance ⁽³¹⁾ et il recherche le rétablissement de l'autorité à l'école ⁽³²⁾.

Laissons les enseignants travailler sans inclure en aval un filtre critique qui peut l'interpréter comme une mesure de défiance et exprimons notre confiance en eux.

L'existant, ce sont aussi les associations sportives et culturelles qui interagissent avec la jeunesse. Faisons vivre énergiquement le plan « Citoyens du sport ⁽³³⁾».

L'existant ce sont tous les hommes et toutes les femmes qui s'engagent quotidiennement dans l'éducation, le sport, mais aussi toutes les institutions de la République qu'ils soient fonctionnaires ou élus et encore dans les entreprises privées. Ils sont sur les lieux où se forgent quotidiennement la citoyenneté et le civisme, ils doivent être soutenus.

Ils sont « les combattants des règles de la République et nous n'avons pas le droit de les abandonner ⁽³⁴⁾».

3. Les armées ont un rôle de soutien aux acteurs principaux cités ci-dessus

« L'armée [...] n'est pas la modalité naturelle d'encadrement de la jeunesse ⁽³⁵⁾».

Les armées, ultima ratio pour la sécurité de la Nation, comme le précise le Président dans Révolution, ne peuvent en effet qu'avoir un rôle de soutien, d'ailleurs prévu et défini dans le protocole défense éducation nationale de 2016. Plan d'action très complet dont la cheville ouvrière sur le terrain en sont les unités, largement consommées par l'opérationnel et les délégations militaires départementales.

Il faudrait :

renforcer, au minimum en la doublant, cette chaîne départementale car la centaine de délégués militaires départementaux doivent répondre aux demandes de 11 331 établissements scolaires du second degré et des trinômes académiques ;

créer une unité au sein de la réserve, dans chaque département, avec des anciens militaires pour les aider à diffuser la connaissance des armées dans les établissements scolaires et dans la Nation en coordination avec les correspondants défense des municipalités ;

faciliter l'implication des associations d'anciens militaires dans cette œuvre de pédagogie ;

créer, au niveau central, un pôle pour préparer les ressources pédagogiques indispensables.

Les armées peuvent aussi avoir un rôle de modèle et, à ce titre, être appelées pour enseigner leur philosophie et pratique du commandement tels que théorisées dans « Commandement et fraternité ».

4. Qu'en est-il de la notion de service ?

Il faut d'abord approfondir cette notion avant de l'instrumentaliser. Elle recouvre deux réalités :

a) celle du service que les citoyens rendent à la Nation, cas de l'ancien service militaire ou de l'actuel service civil ;

b) celle du service que la Nation rend aux citoyens, cas du service militaire adapté, du service militaire volontaire et des EPIDE.

Le service national universel ne sera ni l'un ni l'autre. Il est inutile.

Il ne faut pas pour autant abandonner la notion de service mais, en appliquant le principe de l'économie des forces, créer les services qui correspondent aux besoins.

Le rapport de l'Assemblée nationale de 2015³⁶ ouvre quelques pistes d'amélioration des systèmes de service actuels qui doivent être suivies. Ils sont à compléter par quatre mesures ciblées de services obligatoires :

a) un service universel moral qui implique tous les citoyens au nom du slogan « Ne te demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, mais ce que tu peux faire pour ton pays ». Ce sera le plus difficile, mais le plus exaltant à mettre en place pour ceux qui en

décideron Il faut montrer à chaque citoyen, comme les armées le font pour chaque soldat (confer : Commandement et fraternité) qu'ils ont un rôle pédagogique dans la transmission de notre modèle républicain, les motiver et les soutenir. En effet, « La transmission est bien au cœur de notre nation³⁷ ». Ce service universel moral est un projet politique vital pour notre pays et sa population en qui il faut faire confiance. « [...] faire confiance à cette volonté enfouie, mais qui est là, et désire le bien et la justice³⁸. » ;

b) un service militaire des cadres. Car le grand secret des armées pour conforter l'autorité et obtenir la discipline est la formation des cadres qui ensuite font vivre ce concept Lisez « Commandement et fraternité ». Ces cadres sont ceux qui ont du pouvoir : les fonctionnaires de catégorie A et les élus nationaux qui devront avoir effectué un service militaire. Il s'agit d'un idéal démocratique de formation des élites, théorisé par Aristote. « Il est juste de soutenir que la seule véritable école du commandement, c'est l'obéissance ⁽³⁹⁾ » ;

c) un service d'accueil dans la citoyenneté française destinés aux nouveaux postulants à cette citoyenneté, hors de toute considération d'âge, et n'ayant pas suivi les cursus de l'éducation nationale et du sport cités plus haut Il s'agit d'un double objectif qui recouvre le service que la Nation rend en leur donnant tous les outils d'une meilleure intégration civique et professionnelle et le don momentané qu'ils font de leur temps pour signifier leur acceptation et leur reconnaissance. « Vouloir la France, c'est vouloir ses valeurs⁴⁰ » ;

d) un service d'insertion sociale, déclinant les voies et moyens du service militaire adapté, obligatoire pour les populations de jeunes délinquants condamnés et constituant une peine de substitution mettant en priorité l'objectif de réinsertion. Car il faut « Ouvrir une réflexion adulte et transparente sur l'objectif des peines⁴¹ » et il est ici soutenu, dans cette réflexion, que la peine doit être réelle et prioritairement permettre la réinsertion.

En conclusion, le projet SNU inquiète parce qu'il ne met pas la jeunesse et les institutions en charge au cœur du projet ; parce qu'il réduit citoyenneté et esprit de défense à un court rendez-vous ; parce qu'il ne paraît pas être dans l'esprit de l'objectif du Président : « l'École est le combat premier » ; parce qu'il fait une analyse erronée des compétences des forces armées. Et, surtout, parce qu'il paraît tenter d'esquiver les problèmes de fond.

Globalisant la solution, il ne répond pas au bon principe de « dynamiser tous les citoyens, renforcer les plus faibles ». L'application de ce principe exige un projet plus vaste et plus ambitieux engageant tous les Français dans un vaste effort, auquel ils consentiront avec d'autant plus de volonté qu'ils savent confusément :

« Qu'affronter la réalité du monde [...] fera retrouver l'espérance ⁽⁴²⁾ ». **Encore faut-il les engager dans cette voie.**

16 Octobre 2017, création d'une commission de haut niveau chargée de remettre ses préconisations au printemps 2018.

17 <https://storage.googleapis.com/en-marche-prod/documents/adherents/4-plan-transformation/fiches-syntheses/fiche-service-national.pdf>

18 Emmanuel Macron, Révolution, Éditions XO Pocket, Paris, 2017, p. 185.

19 Révolution, op.cit., page 109.

20 Révolution, op.cit.

21 Environ 10 à 12 Mrds € pour la mise en place puis 2 à 3 Mrds € en rythme de croisière.

22 Révolution, op.cit., p. 167.

23 Il paraît peu probable que le SNU ne se conforme pas au droit du travail, notamment avec la nécessité de respecter la directive européenne 003/88/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003.

24 <http://www.cevipof.com/fr/le-barometre-de-la-confiance-politique-du-cevipof/>

25 Révolution, op.cit., p. 167.

26 Révolution, op.cit., p. 51.

27 Charles De Gaulle, Le fil de l'épée, Le livre de poche n° 3545, Paris, 1973, p. 63.

28 État-major de l'armée de Terre, Paris, mai 2016, http://www.defense.gouv.fr/content/download/467991/7465134/Exercice_commandement.pdf

29 Ernest Renan, Qu'est-ce qu'une Nation? Conférence prononcée le 11 mars 1882 à la Sorbonne,

http://classiques.uqac.ca/classiques/renan_ernest/qu_est_ce_une_nation/qu_est_ce_une_nation.html

30 Pour les enseignements de défense, loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997, portant réforme du service national ; pour l'enseignement

moral et civique (EMC) et le parcours éducatif de santé : loi du 8 juillet 2013 ; pour les gestes de premier secours [article L 312-16 du code de l'éducation](#) ; pour le plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART) interministériel, directive interministérielle de mai 2016.

31 Entretien avec Jacques Julliard, Marianne n°1077, 3-9 novembre 2017.

32 Le Parisien, 13 novembre 2017.

33 <http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/a-la-une/article/Le-plan-Citoyens-du-sport>

34 Révolution, op.cit., p. 172.

35 Révolution, op.cit., p. 185.

36 Rapport d'information n°3322 de l'Assemblée nationale en date du 9 déc 2015, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rap-info/i3322.pdf>

37 Révolution, op.cit., p. 173.

38 Révolution, op.cit., p. 40.

39 Aristote, La politique. Livre III, chapitre II, § 9.

40 Révolution, op.cit., p. 176.

41 Révolution, op.cit., p. 190.

42 Révolution, op.cit., p. 13.

Titre : Le service national universel, quelle volonté pour la France ?
Auteur(s) : GDI (2S) Jean-Claude ALLARD
Date de parution : 08/03/2018

DOCUMENT A TELECHARGER
